

Procès-verbal de l'AG 2023 de la Saison musicale de Caux

Le vendredi 28 avril 2023, à la Chapelle Réformée de Caux

Présents : 15 membres

Excusés : 5 membres

1. Ouverture de l'AG

La séance est ouverte à 19h00

2. Approbation de l'ordre du jour de l'AG

L'ordre du jour (envoyé avec la convocation) est voté et accepté à l'unanimité

3. Adoption du PV de l'AG 2022

Le Procès-verbal de l'AG 2022 est accepté à l'unanimité

4. Rapport d'activité

Le rapport d'activité est présenté par le vice-Président

C'est avec une pensée émue pour Christian Gerber, que le que le rapport 2022 a été présenté.

La saison 2022 marquait le retour à une édition normale, 3 concerts à la chapelle et un au Caux Palace.

Le 8 mai, Irène Abrigo et son trio et son spectacle « Musique en fête » a enchanté les mélomanes présents. Les trois musiciens ont montré l'étendue de leur technique et de leur sensibilité dans l'interprétation d'œuvres de Scarlatti, Schubert et Mozart.

Le 19 juin, c'est dans le cadre de « Caux à la belle époque » que le second concert de la Saison s'est déroulé au Caux Palace. Le Chœur Pro Arte sous la direction de Pascal Meyer accompagné de Christian Chamorel au piano, a interprété une des œuvres les plus connues du répertoire de Johannes Brahms, « Ein Deutsches Requiem ». Magnifique concert qui hélas n'a pas attiré autant de public que le comité souhaitait.

Le 11 septembre, l'ensemble « Alouane » a conquis le public dans son interprétation d'une musique celtique aux couleurs galiciennes, orientales et sud-américaines. La variété des instruments, violon, cornemuse, flûtes, guitares ont fait régner une ambiance chaleureuse dans cette magnifique chapelle.

Le 23 octobre, le concert joué par l'ensemble « Chiome d'Oro » a captivé l'auditoire. Le saxophoniste Maurizio Bionda sut parfaitement s'intégrer dans ce groupe pour donner une atmosphère particulière. La voix tout en finesse de Capucine Keller a fait de ce concert une mélodieuse fin de saison.

Même si à chaque concert nous découvrons de nouveaux visages enthousiasmés par la musique, la chapelle et le site, nous sommes conscients qu'après 2 ans de situation spéciale, il n'est pas évident de relancer la machine.

A l'issue de cette 10ème édition, plusieurs membres du comité ont décidé de quitter l'orchestre du comité ! Un remerciement particulier va à Sylvia Gerber, qui a été la conceptrice de toutes les affiches de ces 10 éditions et qui avec Christian a été le binôme de la réussite de cette manifestation.

Un grand merci aussi à Stéphanie Laurent qui a œuvré sans compter, comme directrice artistique, ainsi qu'à Sylvie, Roland Grossenbacher et Julien Lila qui ont tous permis à la saison de perdurer.

Pour terminer, un immense merci à la Commune de Montreux, la Saison musicale et les quelques donateurs qui nous permettent de continuer à vivre cette merveilleuse aventure. Vive la musique et vive la saison musicale de Caux.

5. Rapport des comptes de l'exercice 2022

A la lecture des comptes, le trésorier fait les remarques suivantes :

- Baisse sensible des cotisations
- Augmentation des subsides (Commune, Taxe de séjour, Casino Barrière, Loterie, société culturelle de la Riviera)
- Le poste des dépenses est plus élevé, vu l'organisation du concert de Pro Arte au Palace)

Il ressort des comptes un déficit de CHF 3'388.09

Le Bilan présente un compte final de CHF20'670,95

En date du 30 mars 2023 les vérificateurs des comptes, Carole Clavadetscher et Didier Laurent ont vérifié les comptes de l'association, selon le principe de la comptabilité simple. Le rapport est présenté par Carole. La comptabilité est en adéquation avec les comptes. Les vérificateurs remercient le caissier et le félicitent pour la qualité de la tenue des comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

L'assemblée vote la décharge au comité, au caissier et aux vérificateurs.

6. Nominations statutaires

Suite aux départs de quelques membres du comité, de nouveaux membres ont accepté de rejoindre le comité.

Comité :

Mmes Alexandra Capello (Site web), Roxane et Elisha Christian (Promotion), MM François Blanc (Infrastructure), Laurent Gillard Président SDC (Logistique), Christoph Keller (Trésorier), Marc-Henri Moret Association de la Chapelle (Infrastructure), Sasha Rozhdestvenskiy (Directeur artistique), JR Moret (Vice-président, en charge de l'organisation)

Les membres du comité sont élus à l'unanimité.

Vérificateurs des comptes

Carole Clavadetscher et Charles Riolo, acceptent de fonctionner comme vérificateurs en 2023.

Les 2 vérificateurs sont élus à l'unanimité.

7. Cotisations

Les cotisations sont maintenues à 50.- pour les couples et à 30.- pour les membres individuels.

8. Budget de la Saison 2023

Vu la situation particulière de la mise en action de cette nouvelle édition, toutes les demandes n'ont pu être faites à temps. Ce qui explique le déficit important présenté à ce jour. La prudence a été donc de mise pour préparer ce budget qui se solde par un déficit de 10'710.-

L'assemblée a accepté le budget à l'unanimité sauf une abstention.

9 Divers

Sahsa Rozhdestvenskiy se pose la question de l'utilité de l'affichage et plus généralement des documents imprimés.

La réponse est que nos soutiens institutionnels imposent leur présence sur les supports tels que les affiches et les flyers.

Roxane Christian propose que chaque femme présente au concert du 14 reçoive une rose. La réponse va être étudiée, sachant que notre déficit est énorme et que nous devons limiter nos dépenses et qu'il est difficile d'aller vers un partenaire en ne pouvant quantifier notre demande.

La séance est levée à 19h45